Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 33

Artikel: La bénédiction des Alpes
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-193766

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-unième année. N° 33. Samedi 19 août 1893.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
SUISSE: un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER: un an . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS
datent du 1er *janvier*, du 1er *avril*, du 1er *juillet* ou du 1er *octobre*.

La bénédiction des Alpes.

De la même manière que le paysan tessinois cherche, par des prières et des formules magiques, à protéger contre la grêle ses champs, ses prés et ses vignobles, de même un antique usage règne encore ça et là dans les districts catholiques de nos Alpes. Là, le pâtre, au moyen d'une longue formule de prières prononcées le soir, recommande ses bestiaux à la bénédiction de Dieu et des saints, pour les protéger contre les forces destructives de la nature et des animaux féroces.

Afin que la prière étende son pouvoir sur l'alpe tout entière, le pâtre monte sur le point le plus élevé et la dit à haute voix, en phrases courtes et saccadées, à travers un entonnoir à lait renversé, qui remplit l'office de porte-voix.

Cette formule de prière, espèce de cantilène singulière, sur un rhythme de litanie catholique, est tenue en si grand honneur, qu'il n'y a ni tempête, ni ouragan de neige qui puisse empêcher le pâtre de la prononcer. Le rang d'ordre dans lequel elle est débitée dans les Alpes renfermant plusieurs montagnes (propriétés) est même stipulé dans les titres de propriété de chacun de ces alpages, et les pâtres sont si jaloux de la primauté qu'on a vu des rixes sanglantes s'élever lorsque l'un d'entre eux s'enhardissait au point de chanter sa bénédiction au milieu des ombres de la nuit, avant que celui qui prenait rang avant lui eût commencé sur l'alpe voisine.

Souvent ces chants se répondent d'une alpe à l'autre comme un écho, et ils ne manquent jamais de faire une impression profonde et ineffaçable sur l'esprit du voyageur solitaire.

Sur le Napf, les pâtres se contentent de répéter chaque soir la prière de l'angelus dans la direction où, d'après la tradition populaire, le chevalier-spectre au blanc destrier est retenu maudit, afin que pendant la nuit il ne précipite aucun de leurs bestiaux dans un précipice ou sur un rocher inaccessible.

Sur le mont Pilate, la bénédiction des Alpes est ainsi conçue:

Ho-ho, hoœ-ho, hoo! les vaches amen!
Marchez toutes au nom de Dieu!
Ho, les vaches! Que le sang de Jesus-Christ
Préserve tout, corps, âme, honneur et biens,
Tout ce qui appartient à l'Alpe.
Dieu nous soit en aide, et Notre-Dame bien-[aimée!
Que saint Wendel nous soit aussi en aide!
Dieu nous soit en aide et saint Antoine!
Dieu nous soit en aide et saint Loi! etc.

Il est bon d'expliquer que saint Wendel est le protecteur des brebis, que saint Antoine guérit les maladies inflammatoires du bétail, et que saint Eloi (Loi) est le patron des chevaux.

Sur les Alpes de Sargans, cette formule de prières est quelque peu différente. Transportons-nous par la pensée sur les pentes des *Graue Hœrner* (pics gris) afin d'y assister à cette solennité du soir.

La nuit a déjà atteint les plus hautes cimes; les anges allument les étoiles du firmament, et déjà la lune plane sur le Falknis, dans toute la magnificence de son éclat argenté. C'est maintenant l'heure du repos pour le chalet. Le pâtre gravit silencieusement la hauteur qui domine l'Alpe, et chante la bénédiction à haute voix dans l'obscurité:

Ave Maria! etc.
Que Dieu et notre Seigneur Jésus-Christ
Protègent nos corps, notre avoir, nos biens et tout ce qui est ici dans les environs!
Que Dieu nous protège et le bon saint George,
Qui puisse-t-il ici veiller sur nous et nous exaucer!
Que Dieu nous protège et saint Martin,
Qui puisse-t-il veiller sur nous et nous garder!
Que Dieu nous protège et le bon saint Gall
Et tous ses saints!
Que Dieu nous protège et Saint Pierre,
Saint Pierre! prends ta clé dans la main droite,
Ferme bien à l'ours son passage
Au loup la dent.
Au lynx la griffe,
Au corbeau le bec,
Au ver la queue,
Au vautour le vol,
A la pierre la chute!
Dieu nous protège d'une telle mauvaise heure,
Que ces animaux ne puissent ni égratigner, déchirer, ni mordre,
Aussi peu que les méchants juifs purent tromper notre bon Dieu.
Que Dieu protège tout ici dans notre enceinte,
Et la bonne mère de Dieu avec son enfant!
Que Dieu protège tout ici dans notre vallée,
Ici et partout!
Que Dieu la protège et nous soit en aide, et ainsi le veuille le bon Dieu!
Ave Marie! etc.

L'écho transporte d'alpe en alpe les paroles de l'antique prière, tandis que les domestiques font entendre un triple Ave Maria. Puis les montagnards se couchent tranquilles, car le pâturage, les rochers, le chalet et les ustensiles sont placés sous la sauvegarde du pouvoir suprême. La sorcière la plus impure ne pourrait plus avoir aucune prise sur le bétail; tout pouvoir lui est enlevé, car déjà au printemps le pâtre, d'après la coutume de ses ancêtres, a placé en croix dans le trou d'une poutre, au-dessus de la porte du chalet, deux racines d'herbe aux neuf chemises (*Allium victorialis*) et en a bien fermé l'ouverture au moyen de clous.

Bientôt tout dort d'un sommeil réparateur, sur le dur grabat formé de foin odorant des Alpes, jusqu'au moment où la nuit s'enfuit dans les montagnes.

(*La Patrie Suisse.*)

Les premiers travaux de la femme.

Quand la femme a-t-elle commencé à travailler et quelles ont été ses premières occupations?... Voilà certes des questions de nature à piquer vivement la curiosité et auxquelles nombre de personnes seraient fort embarrassées de répondre. Eh bien, lisez la *Bibliothèque universelle*, qui a commencé, dans son numéro de juillet, la publication de remarquables articles sur ce sujet, dus à la plume de Mlle Berthe Vadier, sous le titre: *Les travaux des femmes dans les temps anciens et modernes.*

Nous nous permettons d'emprunter à ces pages si captivantes quelques passages qui vous inspireront certainement le désir de lire en entier le travail de Mlle Berthe Vadier.

L'auteur débute en nous reportant aux premiers âges du monde, à la première famille. La faute a été commise, le paradis fermé, et l'homme doit dès lors manger son pain à la sueur de son front. Et comme Dieu a dit à la femme: « Tu seras soumise à ton mari, » celle-ci doit nécessairement prendre des travaux communs la part qui lui revient. A